

Nogaro – Rénovation énergétique : contrainte ou opportunité

4e table ronde du Siel



Nogaro – Rénovation énergétique : contrainte ou opportunité

La 4e et dernière table ronde du Siel (Salon & Innovation de l'économie locale) a lieu le 30 octobre. À l'ordre du jour : « la rénovation énergétique est-elle une contrainte ou une opportunité ? ». Comme la 3e, elle est animée par Bernard Pierre (1). Les intervenants sont Anne-Marie Saint-Pé (2), Céline Peres (3) et Fabien Durvelle (4).

Label RGE

Pour les travaux visant des économies d'énergie, il est recommandé de faire appel à des artisans ayant obtenu le label « RGE » (reconnu garant de l'environnement). C'est indispensable pour que les avantages fiscaux prévus par la loi soient obtenus par les clients. Pour obtenir le label RGE, un artisan chauffagiste doit obtenir 5 ou 6 qualifications et le label n'est acquis que pour 5 ans. « Après, il faut payer de nouveau », déplore Guy Sorbadère. C'est lourd pour les artisans. Mais sans cela, l'assurance ne couvre pas les activités. Il faut s'assurer que la couverture est spécifiée dans les contrats. Par ailleurs, Guy Sorbadère a un projet : réunir les artisans, qui n'ont pas beaucoup voté aux élections professionnelles pour les y inciter.

Le CAUE

Le CAUE conseille les propriétaires sur le terrain, dans le « maquis » des lois. Les combles, le chauffage, l'isolation du sol, du plafond et des fenêtres sont les points où la déperdition d'énergie est la plus forte. Diverses aides existent (sous conditions de ressources) pour les propriétaires occupants, mais pas pour les bailleurs, à l'exception des bailleurs de logements sociaux.

80 % de notre déficit commercial est imputable aux importations d'énergie. Or, si les transports et l'industrie consomment respectivement 40 % et 26 % de l'énergie disponible, les immeubles en consomment 44 %. C'est donc le secteur où il y a le plus de marge d'économies. Sans oublier que la consommation d'énergie produit des gaz à effet de serre.

OPAH

Une OPAH s'est terminée en juillet 2016 : 240 logements ont été rénovés pour 3,7 millions de travaux, dont 2,1 millions d'euros d'aides. Une autre va commencer ces jours-ci dans le territoire de la communauté de communes : 135 dossiers sont déjà en attente. Priorité est donnée à l'économie d'énergie, à partir du diagnostic de performance énergétique (DPE).

Enfin, le cabinet Altaïr est prêt à rencontrer les propriétaires occupants intéressés par l'OPAH (les dates, horaires et le lieu des permanences seront indiqués prochainement).

(1) Consultant en gestion patrimoniale. (2) Maire de Saint-Griède, responsable de la commission aménagement du territoire de la communauté de communes, en charge des OPAH (opérations programmées d'amélioration de l'habitat). (3) Président de la Chambre des métiers. (4) Membre du CAUE 32 (Conseils en architecture, urbanisme et environnement). (4) Du cabinet d'études Altaïr (assistance aux collectivités territoriales dans l'habitat et le développement local).



Bernard Pierre, Anne-Marie-Saint-Pé, Guy Sorbadère, Céline Peres et Fabien Durvelle



Anne-Marie-Saint-Pé, Guy Sorbadère, Céline Peres et Fabien Durvelle